

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60Item](#)[Marie Moret à Louis-Victor Colin, 12 novembre 1898](#)

Marie Moret à Louis-Victor Colin, 12 novembre 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[12 novembre 1898](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère
Destinataire[Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméCommunique à Louis-Victor Colin un exemplaire du numéro du *Devoir* comprenant le compte rendu de l'assemblée générale de l'Association du Famelistère. Elle informe Colin qu'elle a demandé à l'imprimerie Chastanier de lui adresser directement l'épreuve de la brochure qu'elle doit réaliser pour la Société du Famelistère avec ce compte rendu.

SupportLe nom du destinataire, « Colin », est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Imprimerie Chastanier](#)

- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 2 octobre 1898. Extraits du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 22, 1898, p. 648-676. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.22/649/100/769/0/0>, consulté le 7 octobre 2021]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Paris, le 12 novembre 1978

Cher Monsieur, Colin

J'ai fait venir par poste quelques exemplaires de Donner de novembre pour vous mettre en mains disponibles que possible le numéro destiné à l'abonnement, je vous le surais ce point. Et si vous en fait un jour vous voudrez bien me le dire.

J'ai recommandé à M. Chastanier de vous adresser directement l'exemplaire de la brochure spéciale qu'il est utile pour vous avec la composition de compte-

rendu de l'Assemblée générale il faut aussi qu'il ne soit dérivé à qui que ce soit des exemplaires de cette brochure, qui vous appartiennent exclusivement.

Peut-être on verra-t-elle en main? Quel que il en soit j'ai fait de mon côté ce que j'avais à faire à cet égard.

Après je vous prie, Cher Monsieur, l'expression de mes meilleures sentiments

M. J. B. L. Godeau